



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Groupe de Travail 2

L'économie limousine de demain : Quelles conséquences spatiales des mutations des activités et de l'emploi ?

Compte-rendu de la réunion 3 du 16/03/2007

Ordre du jour de la réunion :

- Retour sur le compte-rendu de la seconde rencontre
- Présentation rapide des hypothèses des autres groupes
- Présentation d'hypothèses complètes sur le thème de travail, construites à partir des hypothèses évoquées en seconde réunion
- Travail en petits groupes : corrections et enrichissements
- Restitution
- Débat.

Introduction

Lors de la seconde réunion, les travaux ont permis de définir des hypothèses d'évolution économique, d'imaginer différentes évolutions possibles. Cette troisième réunion du groupe a pour objectif d'approfondir et d'enrichir ces hypothèses, de les rendre vraiment cohérentes. Il s'agit pour cela d'envisager les ruptures qui les remettraient en cause (et donc les conditions préalables) ainsi que leurs effets.

Déroulé

1 – Présentation des hypothèses des autres groupes

Après un retour sur la seconde réunion qui n'a pas suscité de réactions particulières, les hypothèses soumises à la réflexion des autres groupes ont ainsi été présentées :

1.1. Groupe « Démographie et Société »

Hypothèse 1 : Une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique
L'attractivité résidentielle du Limousin s'est amplifiée, et s'est accompagnée d'une poursuite du phénomène d'étalement urbain. Ces phénomènes, mal maîtrisés, vont de pair avec une érosion du lien social, renforcé par des modes de vie personnalisés. Le vieillissement de la population, bien appréhendé au niveau des services, n'est pas accompagné du point de vue social, des tensions intergénérationnelles se font jour. Les phénomènes ségrégationnistes se développent : repli sur soi (permis par les TIC), sur sa communauté (village, appartenance sociale...), sa classe d'âge, avec

des zonages territoriaux correspondant (riches/pauvres, jeunes/vieux, territoires attractifs/répulsifs) à toutes les échelles.

Hypothèse 2 : Une solidarité organisée au niveau régional

Face au vieillissement et aux risques de ségrégation et de repli, les pouvoirs publics favorisent toutes les solidarités. En valorisant l'opportunité sociale, culturelle et économique du phénomène de vieillissement, et en l'accompagnant, ils limitent les tensions. L'accent est mis sur la mixité et le lien social, avec notamment de nombreuses expérimentations.

Hypothèse 3 : Un retour au collectif de proximité inégal selon les territoires

Le retour à une région organisée autour des bassins de vie a permis une consolidation des pratiques collectives et du lien social. Cette solidarité, plutôt informelle, se diffuse difficilement à toutes les couches de la population, des poches d'exclusion subsistent.

Certains territoires favorisés par le développement d'infrastructures, possédant une culture d'entreprise ou de solidarité plus développée, ont su tirer parti de leurs atouts et créer des conditions très favorables (économie résidentielle et productive). D'autres sont restés sur le bord du chemin...

1.2. Groupe « Le territoire régional en 2027 »

Hypothèse 1 : Une région solidaire, qui joue la complémentarité de ses territoires

Le dynamisme de la métropole régionale profite au dynamisme de l'ensemble de la région : la répartition des fonctions urbaines permet de maintenir une large gamme de service sur le territoire régional ; les pôles structurants jouent pleinement leur rôle.

Grâce à des effets de gouvernance, un équilibre a été trouvé entre impératifs environnementaux et de productions, attractivités résidentielles, fonctions récréatives de l'espace régional.

Hypothèse 2 : Les territoires "autonomes" mais une faible coopération

Le développement de stratégies autonomes, voire concurrentielles entre les territoires, entraîne un fonctionnement régional fragmenté. La dispersion des moyens et l'absence de gestion globale au plan régional limitent le rayonnement de la Région, ainsi que sa capacité à maîtriser les dynamiques territoriales. Certains territoires infra régionaux, urbains et ruraux, parviennent à se développer sur une base productive et industrielle. La population est plus nombreuse et plus répartie sur le territoire régional qu'en 2007.

Hypothèse 3 : La campagne résidentielle généralisée

L'habitat individuel est désormais généralisé. L'attrait, représenté par les espaces ruraux du Limousin, a constitué un facteur déterminant pour l'installation de nouveaux résidents et le départ des citadins vers la campagne. Ce mode de développement entraîne l'explosion de l'usage de l'automobile, et le développement de disparités importantes entre les territoires. L'accueil de ces nouveaux résidents n'est pas accompagné, les tensions se font de plus en plus vives entre agriculteurs, industriels et résidents, poussant la délocalisation de certaines activités.

1.3. Groupe : « Le Limousin face aux enjeux climatiques et énergétiques planétaires »

Hypothèse 1 : L'insouciance énergétique

Malgré quelques inquiétudes quant à l'avenir des ressources énergétiques, le Limousin et ses habitants n'ont pas procédé à une remise en cause de leurs habitudes et de leur mode de développement. De beaux paysages, un environnement préservé grâce à la faible densité de population, une crise énergétique qui ne s'est pas déclenchée : les limousins n'ont pas cru bon devoir modifier leurs habitudes. L'étalement urbain s'est poursuivi; l'utilisation de l'automobile a limité la réduction de la consommation d'énergie.

Hypothèse 2 : Une adaptation a minima

Ce scénario de l'adaptation repose sur l'idée selon laquelle les sociétés sont capables de trouver des parades à des événements sur lesquels à court terme il est impossible d'agir. S'adapter au changement climatique cela signifie se rendre moins vulnérable face aux dangers qui menacent la planète, aller dans le sens d'un développement moins consommateur d'énergie : économiser l'eau, économiser l'électricité, mieux isoler les logements... Avec pour idée majeure que la technologie viendra au secours du développement durable (moteur hybride...). Le Limousin choisit donc de préserver son mode de développement basé sur un habitat dispersé et la prédominance de l'automobile.

Hypothèse 3 : **La région « pilote Facteur 4 »**

Face au défi énergétique, les acteurs du Limousin ont décidé de promouvoir un mode de développement plus dense et mieux articulé avec l'offre de transports collectifs. Ce retour vers les centres s'est accompagné d'investissements importants pour réduire la consommation énergétique de l'habitat et réduire les gaspillages. Il s'agit de remédier aux causes du changement climatique, par le biais d'un développement durable à haut degré d'exigence, allant jusqu'à la remise en cause de l'usage de l'automobile en milieu urbain, des changements dans l'organisation de l'espace et des pratiques sociales face à la tendance à l'hyper mobilité.

1.4. Groupe « Gouvernance, Identité et Image »

Hypothèse 1 : **La région modèle de gouvernance**

Issu d'une forte volonté locale, un modèle de gouvernance est né, basé sur la contractualisation, le partenariat et la participation de la société civile. Partageant une même ambition pour la région, les acteurs publics se sont répartis les compétences et mutualisent leurs efforts : un véritable changement culturel vers une culture du partage et de la transparence a eu lieu. Cette transformation a également permis une confiance mutuelle entre les acteurs du territoire et la participation de ses habitants. Le sentiment d'appartenance au Limousin se renforce.

Hypothèse 2 : **Une coopération institutionnelle laborieuse**

Les collectivités ont encore du mal à clarifier leurs compétences respectives mais essaient de mutualiser leurs actions. Quelques belles réussites viennent d'ailleurs conforter ces efforts, mais elles restent trop isolées.

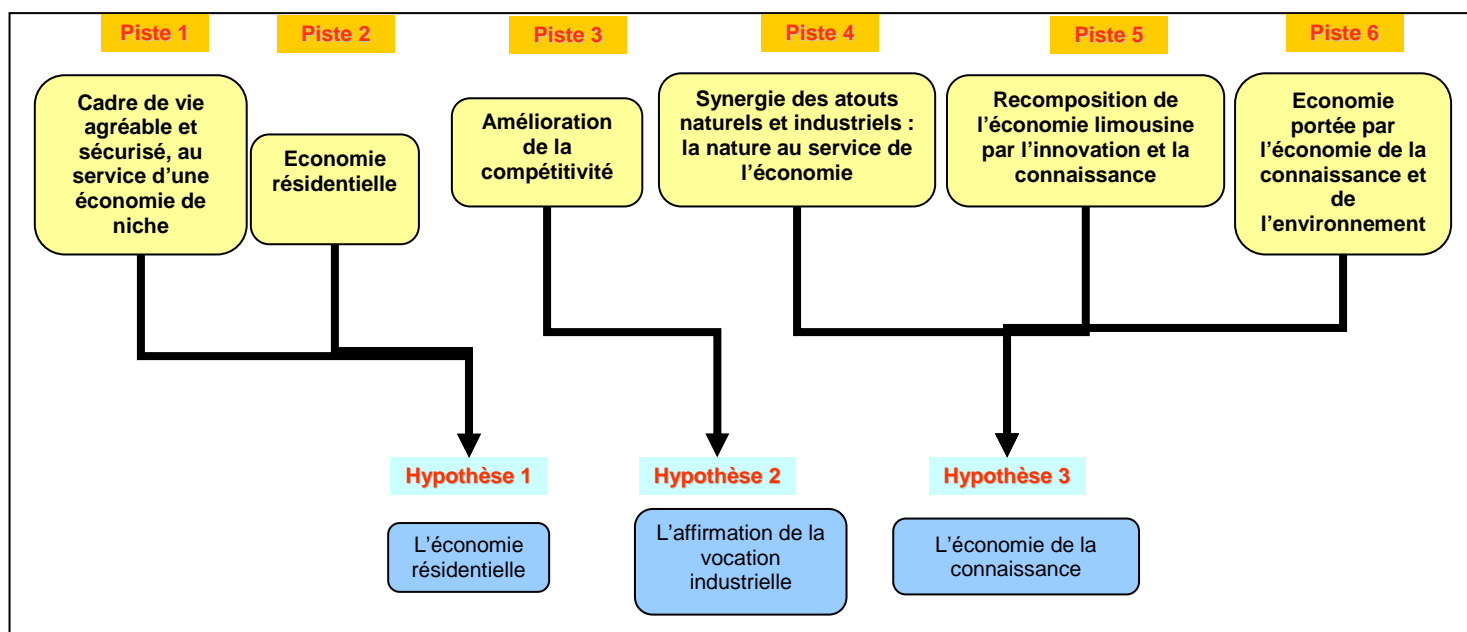
Réticentes à une démarche de création commune avec les habitants, les instances participatives sont généralement peu efficaces. Face à l'émergence de conflits, le moyen d'arbitrage est plus souvent le tribunal que la médiation. La « judiciarisation » est en marche...

Hypothèse 3 : **L'illisibilité et l'incohérence généralisée**

Face à l'importance des mutations territoriales qui impactent le Limousin, les territoires se sont repliés sur eux-mêmes ou regroupés par logique d'identités et d'enjeux partagés. Loin d'engendrer un fonctionnement articulé à l'échelle régionale, cette évolution a entraîné l'émergence de sous-ensembles régionaux défendant leurs propres logiques, et concurrents entre eux.

2 – Présentation des hypothèses du groupe

Dans un premier temps, un rappel des 6 hypothèses dégagées lors de la deuxième réunion a été réalisé. Ces dernières ont dans un deuxième temps été rationalisées sous trois scénarii, selon la démarche suivante :



Sur le fond, chaque hypothèse peut se résumer selon les principes suivants :

Hypothèse 1 : L'économie résidentielle

Le Limousin a décidé d'orienter son développement économique sur la valorisation de son attractivité résidentielle et touristique. Le secteur des services à la population (notamment en direction des personnes âgées) a connu une très forte expansion. La spéculation foncière a joué en faveur des résidents, tendant à limiter l'emprise des autres activités (industrielles et agricoles) et à amplifier les conflits d'usage. L'automobile et le modèle pavillonnaire restent la norme, le Limousin connaît un important étalement urbain et une banalisation de ses paysages. Les territoires peu attractifs se replient sur eux-mêmes – les entreprises suivant les flux de migrants à long terme.

Hypothèse 2 : L'affirmation de la vocation industrielle

Dans un contexte mondial caractérisé par la hausse du coût de l'énergie et des transports et l'effet de frein au développement des échanges internationaux, le Limousin a pu miser sur un socle fort de son tissu économique, en se donnant les moyens d'accompagner les entreprises dans leur développement : renforcement des savoir-faire, qualification de la ressource humaine, articulation des pôles de recherche, prospection, appui aux dynamiques collectives et rapprochements d'entreprises sans oublier le développement des services aux entreprises, consolidation de l'accessibilité...Il prend la voie de la polarisation de l'activité, géographique et sectorielle.

Hypothèse 3 : L'économie de la connaissance,

Le Limousin a choisi de valoriser l'émergence des activités économiques autour du domaine de l'environnement, et a constitué un secteur économique performant, créateur de valeur ajoutée. Le pré-supposé environnemental contraint le développement de certaines activités (industrielles, résidentielles). Les activités, du fait du développement de l'économie de l'immatériel, se diffusent sur tout le territoire, avec une concentration de la R&D sur les pôles de compétences. Ceux-ci sont valorisés en direction de l'environnement, et ont ainsi des répercussions sur tout le tissu régional.

3 - Travail en groupe : restitution

Après ce rappel succinct des trois hypothèses, le groupe de travail s'est divisé en trois durant une heure afin de travailler chacun sur un scénario dans l'objectif de le compléter ou encore de le modifier.

Dans un souci de lisibilité, les remarques générales sur les hypothèses sont retranscrites ici alors que tout ce qui constitue l'enrichissement des hypothèses est directement inclus dans les grilles, en rouge italique. Pour une lecture plus facile, ces grilles d'hypothèse sont en annexe 1.

- **L'économie résidentielle :**

Un des préalables mis en avant dans ce débat est de ne pas omettre que Limoges n'est plus la seule agglomération qui pèse sur le territoire limousin. Il est nécessaire de prendre en compte le rapprochement qui s'opère entre Brive et Tulle, notamment grâce au projet « Corrèzium » à travers lequel les deux villes vont travailler ensemble, notamment par une mutualisation des moyens et des services.

Il ne faut pas non plus polariser l'ensemble de cette hypothèse sur le vieillissement de la population, mais au contraire considérer l'ensemble prendre en compte l'ensemble des nouveaux arrivants, notamment des jeunes et des migrants d'autres régions de France ou d'Europe (Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas...). La mention de politiques ciblées sur les populations de retraités, le développement de secteurs d'activités et de formation autour de l'économie du vieillissement doit ainsi être complété par les autres aspects de l'économie résidentielle, les besoins des différentes populations doivent être pris en compte. On notera par exemple que les populations jeunes pouvant être intéressées par le Limousin de par un niveau de vie plus abordable que dans des grandes métropoles.

- **L'économie de la connaissance :**

Une des premières remarques émise au sujet de cette hypothèse est la définition même de ce que doit être l'économie de la connaissance en Limousin. En effet, il est nécessaire d'aller au-delà de la seule conception de l'environnement mais de l'étendre à tout ce qui touche à la R&D, à la valorisation de l'immatériel et à la valeur ajoutée.

La notion d'environnement doit être entendue sous deux acceptations :

- 1- l'environnement en tant que vecteur de qualité de vie,

2- l'environnement en tant que filière économique à part entière.

- **L'affirmation de la vocation industrielle.**

Avant d'en venir au débat proprement dit il est utile de revenir sur le titre même de ce postulat, transformé en « L'affirmation de secteurs industriels », car le Limousin n'a pas réellement de vocation industrielle.

Conclusion

C'est sur la base des ces trois hypothèses que le groupe travaillera lors de la dernière séance de cette phase « prospective » pour identifier les marges de manœuvre et les leviers d'action, préparant ainsi la stratégie. La synthèse générale des hypothèses de tous les groupes sera élaborée à partir du travail mené jusqu'à aujourd'hui.

**Prochaine réunion prévue : le 19 avril
A 14h30 dans la salle Vassivière**

PJ :

- Annexe 1 : Les trois hypothèses du groupe
- Annexe 2 : Liste des participants

Les participants peuvent adresser des contributions écrites sur leur groupe de travail (et les autres groupes) en adressant leurs commentaires par le biais du blog : www.region-limousin.fr/2027/

Groupe thématique 2. Quelles conséquences spatiales des mutations des activités et de l'emploi?

HYPOTHESE 1

L'économie résidentielle

Le Limousin a décidé d'orienter son développement économique sur la valorisation de son attractivité résidentielle et touristique. Le secteur des services à la population (notamment en direction des personnes âgées) a connu une très forte expansion. La spéculation foncière a joué en faveur des résidents, tendant à limiter l'emprise des autres activités (industrielles et agricoles) et à amplifier les conflits d'usage. L'automobile et le modèle d'habitat pavillonnaire restant la norme, le Limousin connaît un important étalement urbain et une banalisation de ses paysages. Les territoires peu attractifs se replient sur eux-mêmes - les entreprises suivant les flux de migrants à long terme.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>Une énergie qui n'est pas assez chère pour dissuader les déplacements, notamment automobiles</p>	<p>Des services à la population fortement développés et structurés : commerce et artisanat, santé, culture et loisirs; une offre moins sectorielle et des partenariats nombreux (Partenariats public-privé), développement de l'e-administration et des TIC</p>	<p>Renouveau démographique qui se poursuit en milieu rural, mais de façon inégale en fonction de l'attractivité résidentielle</p>
<p>Un travail de renforcement de l'image du Limousin et de communication sur cette image renforcée</p>	<p>Développement de secteurs d'activités et de formations autour de l'économie du vieillissement (tourisme, thermalisme, sport / loisirs adaptés, santé...).</p>	<p>Développement des emplois dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, le secteur associatif, la santé, les sports - loisirs pour seniors</p>
<p><i>Des transports en commun performants et adaptés, comme l'ensemble des services, aux temps de vie. La Région peut être un territoire pilote par une adaptation des transports à l'offre des services.</i></p>	<p>Un effort d'adaptation des territoires au vieillissement global de sa population : maintien des services de proximité, amélioration de l'accessibilité, développement des services de santé, domotique, services à distance (TIC)...</p>	<p>Périurbanisation généralisée du Limousin et perte d'attractivité des centres bourgs, dans la mesure où la stratégie de développement ne s'accompagne pas d'une maîtrise de la consommation d'espace : <i>ce point reste discutable (si le Limousin devient une région pilote par une meilleure adaptation de l'offre des services, les centres bourgs ne perdront pas de leur attractivité).</i></p>
<p>Le maintien de systèmes de redistribution performants (retraites, notamment) permettant de "nourrir" l'économie résidentielle</p>	<p>Une économie touristique structurée autour de "produits d'appel" fortement identifiés : nature et qualité de vie, personnes âgées, santé / loisirs</p>	<p>Evolution des espaces peu peuplés vers des formes d'économie du territoire (agriculture, forêt) à forte orientation multifonctionnelle (fonctions productives, environnementales et récréatives)</p>
<p><i>Une politique d'accueil de qualité des nouveaux arrivants, terrain sur lequel le Limousin peut se démarquer. Il est nécessaire de faire de la prospection, et de ne pas se contenter des retraités car il existe un potentiel de développement économique qui va au-delà de cette seule catégorie de la population.</i></p>	<p>Une agriculture multi fonctionnelle et de qualité, dans un contexte foncier qui est cependant tendu ; progression de l'agriculture raisonnée, restauration de la confiance des consommateurs, affirmation de l'engagement traçabilité-sécurité-santé, contrôles environnementaux accrus mais anticipés, contractualisation avec l'aval.</p> <p>Mutation de l'industrie vers une activité de niche à forte valeur ajoutée autour des noyaux des pôles de compétences (<i>il n'y a pas que des pôles de compétences concernant la mécanique ou encore les matériaux, il existe des entreprises à la pointe telles que SILAB ou encore le pôle domotique à Guéret</i>).</p>	<p>Une économie industrielle qui se limite à quelques secteurs : agro-alimentaire, filière bois, électricité, céramiques...</p>
<p>Une bonne accessibilité nationale et internationale du Limousin</p>	<p>Pas d'efforts spécifiques dans l'économie de la connaissance (dont l'impact reste modeste sur le tissu régional), les pôles de compétences se centrent sur leur noyau dur.</p>	<p>Augmentation des problèmes de déplacement dans les aires urbaines</p>

Groupe thématique 2. Quelles conséquences spatiales des mutations des activités et de l'emploi?

HYPOTHESE 2

L'affirmation de secteurs industriels

Dans un contexte mondial caractérisé par la hausse du coût de l'énergie et des transports et l'effet de frein au développement des échanges internationaux, le Limousin a pu miser sur le socle fort de son tissu économique, en se donnant les moyens d'accompagner les entreprises dans leur développement : renforcement des savoir-faire, qualification de la ressource humaine, articulation avec les pôles de recherche, prospection, appui aux dynamiques collectives et rapprochements d'entreprises, développement des services aux entreprises, consolidation de l'accessibilité... Il prend ainsi la voie de la polarisation de l'activité, géographique et sectorielle.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
La consolidation de l'accessibilité du Limousin	Un tissu économique dominé par plusieurs champions régionaux, autour d'activités phares : mécanique, agroindustries, équipements électriques et électroniques (pôle de compétitivité Elopsys), papier / carton / emballage, porcelaine / céramique, <i>filère bois. Il ne faut pas non plus oublier les pôles dont le siège n'est pas en région (Innoviande, Viameca). Ils sont associés aux TPE/PME qui développent un savoir faire sur ces actions.</i>	Un effet positif sur les pôles régionaux suffisamment attractifs pour capter l'emploi industriel
La capacité à s'organiser en réseau, à créer des synergies entre production, recherche & développement <i>et formation. Des liens renforcés entre entreprises (cf réponses communes à appel d'offres) et entre entreprises et acteurs d'accompagnement.</i>	A l'ombre de activités phares, des productions plus traditionnelles fragilisées, marginalisées, <i>cf artisanat de service, sauf si elles réussissent à évoluer, à s'adapter.</i> Des TPE impactées par la transition démographique, une perte de diversité du tissu économique (<i>surtout pour l'artisanat</i>), <i>qui peut néanmoins être contrebalancée par une politique active en matière de transmission/reprise, impliquant à terme la conservation d'acteurs économiques.</i>	<i>Une image moderne, créative, active du Limousin.</i> La hausse du PIB régional
Le développement des projets collectifs et des rapprochements d'entreprises	Un renforcement des grandes entreprises régionales, une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques Un appui très fort aux pôles de compétences et de compétitivité	Un effet d'ombre sur les territoires économiquement peu attractifs ou d'industries traditionnelles.
L'ouverture extérieure des entreprises du Limousin	Une polarisation des activités, <i>bien que moindre que pour l'hypothèse de l'économie de la connaissance. Hiérarchisation et aménagement adapté des ZA.</i>	
Une offre résidentielle diversifiée, et adaptée à l'accueil d'actifs à hauts revenus	Un secteur des services aux entreprises fortement développé, <i>un tertiaire à haute valeur ajoutée.</i> Une qualité de vie et une accessibilité qui constituent autant de facteurs d'attractivité pour les entreprises et les sièges sociaux.	Une hausse de la demande en logements, en services et en espace.
<i>Renforcement des pôles de compétences</i>	Importante stratégie de communication pour "vendre" le Limousin auprès des décideurs économiques extérieurs. D'importants efforts pour réduire les rejets environnementaux des activités industrielles	<i>Le développement d'emplois qualifiés</i>
	La priorité donnée à la dimension économique de l'activité agricole. <i>Une valorisation de l'activité agricole par un souci de réduire la perte de VA (ne plus envoyer le bétail à l'étranger pour sa transformation par exemple). Les activités agricoles sont valorisées au plan industriel (bio énergie, biomasse, valorisation des sous-produits...). Le secteur agricole a une vision environnementale de son activité.</i>	

Groupe thématique 2. Quelles conséquences spatiales des mutations des activités et de l'emploi?

HYPOTHESE 3

L'économie de la connaissance

Le Limousin a choisi de valoriser l'émergence des activités économiques autour du domaine de l'environnement, et a constitué un secteur économique performant, créateur de valeur ajoutée. Le présupposé environnemental contraint le développement de certaines activités (industrielles, résidentielles). Les activités, du fait du développement de l'économie de l'immatériel, se diffusent sur tout le territoire, avec une concentration de la RD sur les pôles de compétences. Ceux-ci sont valorisés en direction de l'environnement, et ont ainsi des répercussions sur tout le tissu régional.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>De forts investissements dans la recherche et développement et l'innovation</p> <p><i>La formation dans le domaine de l'environnement : en étant en forte concurrence avec les autres régions, il est nécessaire que la Région Limousin se démarque de par ses formations et une politique d'accueil de qualité.</i></p>	<p>Tissu industriel de PME innovantes et positionnées sur des niches. Fort turn-over des PME (création/disparition).</p> <p>Polarisation de la RD sur les métropoles. <i>Un ajout a été fait quant au rôle qui peut être joué par Ester et plus particulièrement par rapport à l'essaimage des entreprises. Ester peut avoir un effet de rayonnement au-delà des métropoles. Mais pour qu'Ester puisse jouer ce rôle sur le long terme, un travail doit être fait sur l'accompagnement des entreprises et donc de prendre en compte le cycle de vie des entreprises.</i></p> <p>Une production industrielle majoritairement située à l'extérieur de la région. Moins de sous-traitance et de meilleur niveau (capable de proposer des solutions innovantes). Des PME fortement internationalisées.</p>	<p>La hausse du PIB régional</p> <p>Développement des emplois à hauts revenus, en remplacement des emplois industriels faiblement qualifiés</p>
<p>Un modèle de gouvernance, une culture du partage entre les acteurs, une émulation favorisant la créativité et le rapprochement du public et du privé permettent une forte innovation. Un sur investissement en RD</p>	<p>Une agriculture de service et de production à très forte valeur ajoutée (en direction de la recherche et de produits régionaux de qualité très fortement identifiés, remplissant des cahiers des charges très exigeants).</p> <p>Développement de nouveaux gisements d'emplois localisés autour des aires urbaines (cf émulation, services aux entreprises, environnement de recherche, aménités culturelles et éducatives...)</p>	<p>Risque d'une forte dépendance (subventions)</p> <p>Renouveau de l'attractivité des espaces ruraux les moins denses : développement de l'emploi, maintien des actifs</p>
<p>Importance du niveau de service et de la qualité de l'accueil économique et résidentiel</p> <p>Une offre résidentielle diversifiée et adaptée à l'accueil d'actifs de hauts revenus</p>	<p><i>Une économie au service de la personne source d'emploi et source de recherche pour l'emploi (domotique, partenariats...) et source d'expérimentation. Le développement d'images sectorielles, montrer que le Limousin est défini non seulement par sa ruralité, son environnement mais également défini par la technologie, l'innovation.</i></p>	<p>Le risque d'une économie à deux vitesses, des efforts pour une mixité sociale, <i>la nécessité de ne pas créer une dichotomie entre les emplois peu qualifiés et les autres.</i></p>

ANNEXE 2 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Gérard	VANDENBROUCKE
Conseil Général de la Haute-Vienne	Jean-Louis	LONGIS
Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze	Cécile	DAYDE
Limoges Metropole	Guillaume	BOGGIO
CRCI	Marc	FAILLET
CRT	Myriam	VANDENBOSSCHE
Limousin Expansion	Isabelle	VEYRIRAS
Haute-Vienne Initiatives	Serge	GHOZI
Association Développement industriel Massif Central	Annie	IEMOLO
AFAQ/AFNOR	Henri	HELL
CDC		MATHIEU
Brive Energies	Françoise	DAUTREMENT
DRAF	Florence	VIGNAUD
Rectorat	Bernadette	CHAMBINAUD
Conseil Régional du Limousin	Pascal	COSTE
SIEPAL	Rodolphe	WILMART

Excusés :

Association Développement industriel Massif Central	Annie	IEMOLO
EMIX	Didier	LANDAUD